

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2020

Membres du Conseil Municipal présents :

- Jean-François GONCALVES (Maire)
- Gilles BERGEAL (1er Adjoint)
- Cathie DELBEGUE (2ème adjointe)
- Cyril LABORDE (Conseiller Municipal)
- Marie-Rose CHAPPE (Conseillère Municipale)
- Herbert MAST (Conseiller Municipal)
- Anny MINCKE (Conseillère Municipale)

Invités : Emilie Gabet et Willy Gruneisen

ORDRE DU JOUR :

01) Désignation du secrétaire de séance

Gilles BERGEAL est désigné Secrétaire de séance.

02) Signature du registre des délibérations

03) Approbation du compte administratif 2019

Après présentation par Gilles Bergeal, le compte administratif est approuvé à l'unanimité, celui-ci présentant un résultat définitif de 15 330,96 € en fonctionnement et 44 823,56 € en investissement.

04) Approbation des statuts du Syndicat A.GE.DI.

Une délibération doit être prise concernant les nouveaux statuts de l'Agence de Gestion et de Développement Informatique, à laquelle nous adhérons pour la mutualisation et la mise en œuvre de solutions informatiques à l'attention des communes et collectivités.

Ces nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

05) Permanences du bureau de vote pour le premier tour des élections municipales le 15 Mars

Le planning est établi conformément aux souhaits de chacun.

06) Vente du bois communal au captage d'eau du bourg

A l'occasion de la mise aux normes récente du captage d'eau du bourg, environ 10 stères de bois de chauffage, chêne et hêtre essentiellement, sont disponibles. Stocké proche de la route et très accessible, la commune décide de mettre en vente ce bois auprès des particuliers de la commune au prix de 25 €/stère.

Une délibération est adoptée pour encaisser les produits de la vente et un affichage sera fait dans les différents espaces dédiés. L'annonce sera également diffusée par courriels.

07) Point sur les travaux communaux sur la commune

- **Mise aux normes des zones de captages AEP** : les travaux des captages de Marcouyeux (Automne 2019) et du bourg (début 2020) sont quasiment terminés à l'exception de certains détails techniques à finaliser.
- **Panneaux d'adressage** : la pose des 31 panneaux nommant la voirie communale ayant pris un retard très important dans un premier temps et n'ayant pas été faite correctement dans un second temps, le travail a été entièrement revu en début d'année et fera l'objet d'une réception de travaux avec l'entreprise concernée.

08) Délibération pour rachat de l'ordinateur de la mairie par la société EUROLAND

L'ordinateur de la mairie ayant rendu l'âme, notre prestataire informatique tulliste EUROLAND nous a proposé du matériel neuf avec contrat de maintenance dans le cadre d'un échancier mensuel.

Le vieux matériel nous est également racheté au prix de 160 € et une délibération doit être prise dans ce sens.

=> **Approbation à l'unanimité des présents.**

09) Tarifs des concessions au cimetière

Ceux-ci sont étudiés d'après les éléments d'une commune proche et voici la grille tarifaire envisagée pour les futures concessions au cimetière communal :

	30 ans	50 ans
Caveau double (3,25 m ²) 1,3 x 2,5 m	200,00 €	500,00 €
Caveau simple (6,5 m ²) 2,5 x 2,6 m	400,00 €	1 000,00 €

La séance est levée à 22 h.

Le Maire
JF GONCALVES

